

| | | | | | |
|-----|----------|--------|---------|-----------|--|
| D | 18/04/24 | KMS | KMS | AOU | Modification: access forbidden in the town of Cubnezais + REX nearmiss |
| C | 12/03/24 | KMS | KMS | AOU | Modification of the access to the north side |
| B | 21/02/24 | KMS | KMS | AOU | Modification of the access |
| A | 08/12/23 | SKA | JLB | LCG | First issue |
| REV | DATE | AUTHOR | AUDITOR | VALIDATOR | MODIFICATION |

Biscay Gulf Project
Electrical Converter Stations

EMPLOYER:



INELFE

CONSORTIUM:



HITACHI ENERGY SWEDEN AB
HITACHI ENERGY FRANCE
HITACHI ENERGY SPAIN S.A.U.



VINCI-ENERGIES TRANSPORT ET TRANSFORMATION D'ENERGIES
CHANTIERS MODERNES NOUVELLE AQUITAINE
VINCI-ENERGIES ESPAÑA S.A.U.

Document Author:



CHANTIERS MODERNES NOUVELLE AQUITAINE

Loading and unloading plan
Protocole de chargement/déchargement

Scale:

N/A

Size:

A4



VINCI-Energies Transport et Transformation d'Energies

2 Rue Maryse Hilsz
Parc d'activité de la plaine
BP 85218
31500 TOULOUSE CEDEX 5
France métropolitaine

DOCUMENT NUMBER:

BGP-CS-EM-F-HSE-PLN-0009

DISCIPLINE:

HSE

Ce document, propriété exclusive de consortium HITACHI-VINCI est strictement confidentiel. Il ne peut être communiqué, copié, ou reproduit sans notre autorisation écrite.

Este documento, propiedad exclusiva del consorcio HITACHI-VINCI, es estrictamente confidencial. No puede ser transmitido, copiado o reproducido sin previo consentimiento por escrito

This document, exclusive property of consortium HITACHI-VINCI is strictly confidential. It may not be communicated, copied, or reproduced without our previous written consent.

MODIFICATIONS LIST

| REVISION | DATE | MODIFICATIONS |
|-----------------|-------------|--|
| A | 08/12/2023 | First issue |
| B | 21/02/2024 | Modification of the access est/ouest |
| C | 12/03/2024 | Modification of the access to the north side |
| D | 18/04/2024 | Modification: access forbidden in the town of Cubnezais + REX nearmiss |

PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Arrêté du 26 avril 1996 : Opérations de chargement et de déchargement - articles R.4515-1 et suivants du Code du travail

Le présent protocole est établi dans le but de maîtriser les risques liés aux chargements/déchargements sur le chantier Biscay Gulf Project. Ce document est transmis par l'Entreprise de Transport ou le fournisseur à toute personne qui sera amenée à venir sur ce chantier.

Le non-respect des mesures ci-dessous peut conduire à l'exclusion du chantier et/ou l'application de pénalités.

| | |
|--|----------------------|
| CHANTIER BGP CMNA/VETTE | FOURNISSEUR |
| Adresse : 6 Ldt Manon, 33620 Cubnezais (45.072996, -0.432074) | Nom du Fournisseur : |
| Nom contact 1 : Alex HENNIN | Nom contact : |
| Tél contact 1 : 06 27 32 18 76 | Tél contact : |
| Nom contact 2 : | Nom du Fournisseur : |
| Tél contact 2 : | Nom contact : |
| | Tél contact : |

| | | |
|--|--|---|
| NATURE DE L'OPERATION : | <input type="checkbox"/> Réalisée par le Chantier BGP <input type="checkbox"/> Ponctuelle | <input type="checkbox"/> Réalisée par l'Entreprise de Transport / fournisseur <input type="checkbox"/> Répétitive, du / / au / / |
| <input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement | | |

| | |
|---|-------------------------------------|
| HORAIRES D'OUVERTURE DU CHANTIER | DATE ET HORAIRE DE LIVRAISON |
|---|-------------------------------------|



Du Lundi au Jeudi : 8H00-12H00//13H00-17H00
Le Vendredi : 8H00-13H00



Le / /



A h

Livraison interdite entre : 17h00 et 8H00

➔ Si l'horaire n'est pas renseigné, il vous sera transmis 24 heures à l'avance par l'encadrement de chantier. Tout transport ne venant pas dans la tranche horaire donnée peut se voir refuser l'accès au chantier. Les éventuels coûts de ce refus restent à la charge du Transporteur

| |
|--|
| MATIERES TRANSPORTÉES (aciers, béton, éléments préfabriqués, consommables, matériels, matières dangereuses...) |
|--|

SYMBOLES ET IDENTIFICATIONS DES DANGERS


| | | | | |
|---|-----------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pas de risque chimique | <input type="checkbox"/> Explosif | <input type="checkbox"/> Inflammable | <input type="checkbox"/> Comburant | <input type="checkbox"/> Gaz comprimé, liquéfié, dissous |
| <input type="checkbox"/> Toxique | <input type="checkbox"/> Corrosif | <input type="checkbox"/> Irritant, sensibilisant | <input type="checkbox"/> CMR, STOT danger par aspiration | <input type="checkbox"/> Dangereux / milieu aquatique |

CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE

| | | | | |
|-----------------------------------|---|----------------------------------|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Colis | <input type="checkbox"/> Palettes Europe | <input type="checkbox"/> Paniers | <input type="checkbox"/> Rack | <input type="checkbox"/> Caisse palette |
| <input type="checkbox"/> Big-Bags | <input type="checkbox"/> Cerclage synthétique | <input type="checkbox"/> Benne | <input type="checkbox"/> Container | <input type="checkbox"/> Corrosif |
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> Autres : | | | |

POIDS ET DIMENSION DE L'ELEMENT DIMENSIONNANT LES MOYENS DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT

 : Kg

 : m X m X m

L'entreprise d'accueil vérifiera l'adéquation des équipements par rapport aux charges à soulever ainsi que l'autorisation de conduite des intervenants extérieurs.

TYPE DE VÉHICULE ACCEPTÉ



Porteur < 3,5t



Porteur > 3,5t



Longueur > 8m



Hauteur Max sur ce site entre les deux portiques (sous lignes de tension) installés à l'entrée : 5,90 m

CARACTÉRISTIQUE DU VÉHICULE ACCEPTÉ



Ensemble articulé



Toupie



Citerne



Benne



Plateau



Bâché depuis le sol



Porte-char

Autres :

ÉQUIPEMENT DISPONIBLE SUR CHANTIER



Quai de déchargement



PIR d'accès



Grue à tour



Grue mobile



Pont roulant :



Chariot élévateur



Transpalette



Diable



Accessoires de levage



Autres :

ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION A PRÉVOIR



Grue auxiliaire



Hayon élévateur



Benne basculante



Transpalette



Diable



Elingue à demeure

RISQUES LIÉS AUX OPERATIONS DE CHARGEMENT ET/OU DECHARGEMENT

- Le conditionnement des livraisons doit permettre un déchargement en toute sécurité :
 - Stockage obligatoire des éléments tubulaires dans des paniers,
 - Limitation de la hauteur du colis (cohérence entre ses dimensions, sa stabilité et le type d'élingage).
 - Utilisation d'appareils de levage déjà en attente
 - Utilisation des quais de déchargement en cas de nécessité d'accès au plateau du camion
- Toute livraison présentant un danger n'est pas déchargée et ce à la charge de l'Entreprise de Transport.
- Le déchargement s'effectuant au transpalette reste sous la responsabilité du transporteur
- **Aucune personne n'est autorisée à pénétrer dans la zone de chargement ou déchargement pendant l'opération, à l'exception du chef de manœuvre et de l'élingueur (si besoin). Le transporteur, équipé de ses EPI, doit, une fois ces sangles retirées / ridelles abaissées / bâches ouvertes, se mettre en retrait du levage dans une zone sécurisée à l'écart du déchargement. (Si le transporteur réalise l'opération de déchargement et n'est pas équipé de télécommande il peut rester au poste des manettes de levage)**
- Aucune opération de chargement ou déchargement ne peut s'effectuer sans l'accord de l'encadrement de chantier et sans la présence d'un membre désigné du chantier BGP dont la supervision de l'élingage et du chef de manœuvre reste sous sa responsabilité
- Lors de l'utilisation d'une grue mobile ou à tour, seul le chef de manœuvre du projet est autorisé à guider la grue.
- Le chantier BGP et l'entreprise de Transport s'engagent à mettre à disposition uniquement du matériel conforme

CHANTIER BGP
CMNA/VETTE

Nom :
Fonction :
Date :
Signature

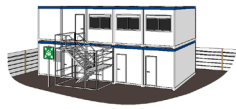
ENTREPRISE FOURNISSEUR

Nom :
Fonction :
Date :
Signature

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRES



CONSIGNES GENERALES DE SECURITE



Se présenter au bureau à son arrivée ou appeler le contact chantier



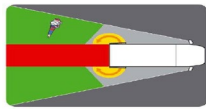
Respecter le code de la route sur le chantier



Stationner à l'emplacement prévu
Serrer le frein à main



Respecter la limite de vitesse autorisée



Interdire toute présence dans la zone de manœuvre



Priorité aux véhicules sortants ou en manœuvre



Interdiction de circuler sous une charge



Interdiction d'utiliser le matériel ou engins du site



Arrêter le moteur si celui-ci n'est pas utile



Allumer les feux de croisement



Camion équipé d'un avertisseur sonore de recule



Allumer le gyrophare sur chantier (si présent)



Suivre les instructions de l'homme trafic
Marches arrière non guidées interdites



Respecter les gestes barrières

CONSIGNES GENERALES

CONSIGNES OPERATIONS DE CHARGEMENT / DECHARGEMENT



Valider le chargement par le responsable de la zone



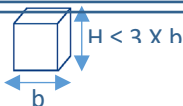
Bâcher et débâcher homme au sol



S'assurer de la bonne répartition de la charge et respecter le PMA.



Vérifier la mise en place correcte du plateau



Respecter les règles de chargement du colis



L'arrimage est obligatoire et doit être adapté à la charge transportée

LIVRAISONS

Stationner au droit de la zone dédiée au chargement / déchargement



Utiliser les quais de déchargement pour accéder au plateau du camion si nécessaire

DEVERSEMENT ACCIDENTEL



Prévenir le responsable de zone si un déversement accidentel est détecté

EN CAS D'INCENDIE

1. Appeler les pompiers, **18**
2. Un plan d'évacuation ainsi qu'une procédure d'appel en cas d'incendie sont affichés dans tous les locaux,
3. Prévenir l'encadrement du chantier,
4. Des extincteurs sont à disposition dans les magasins et dans les bureaux.



EN CAS D'ACCIDENT

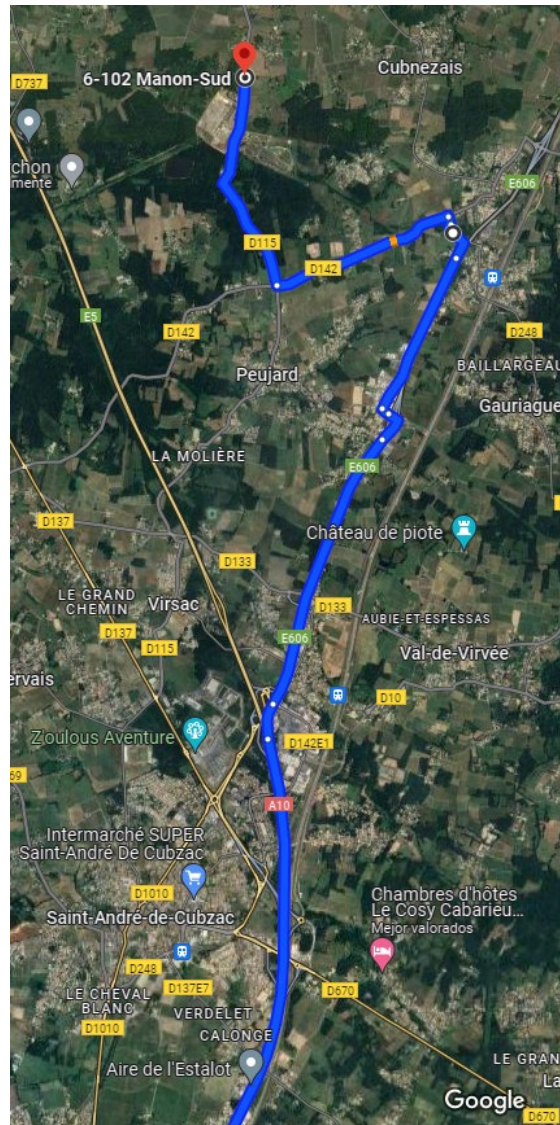
1. Protéger la zone pour éviter un autre accident, couvrir la victime,
2. Alerter le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) repérable par la pastille ci-dessous sur son casque,
3. Secourir.



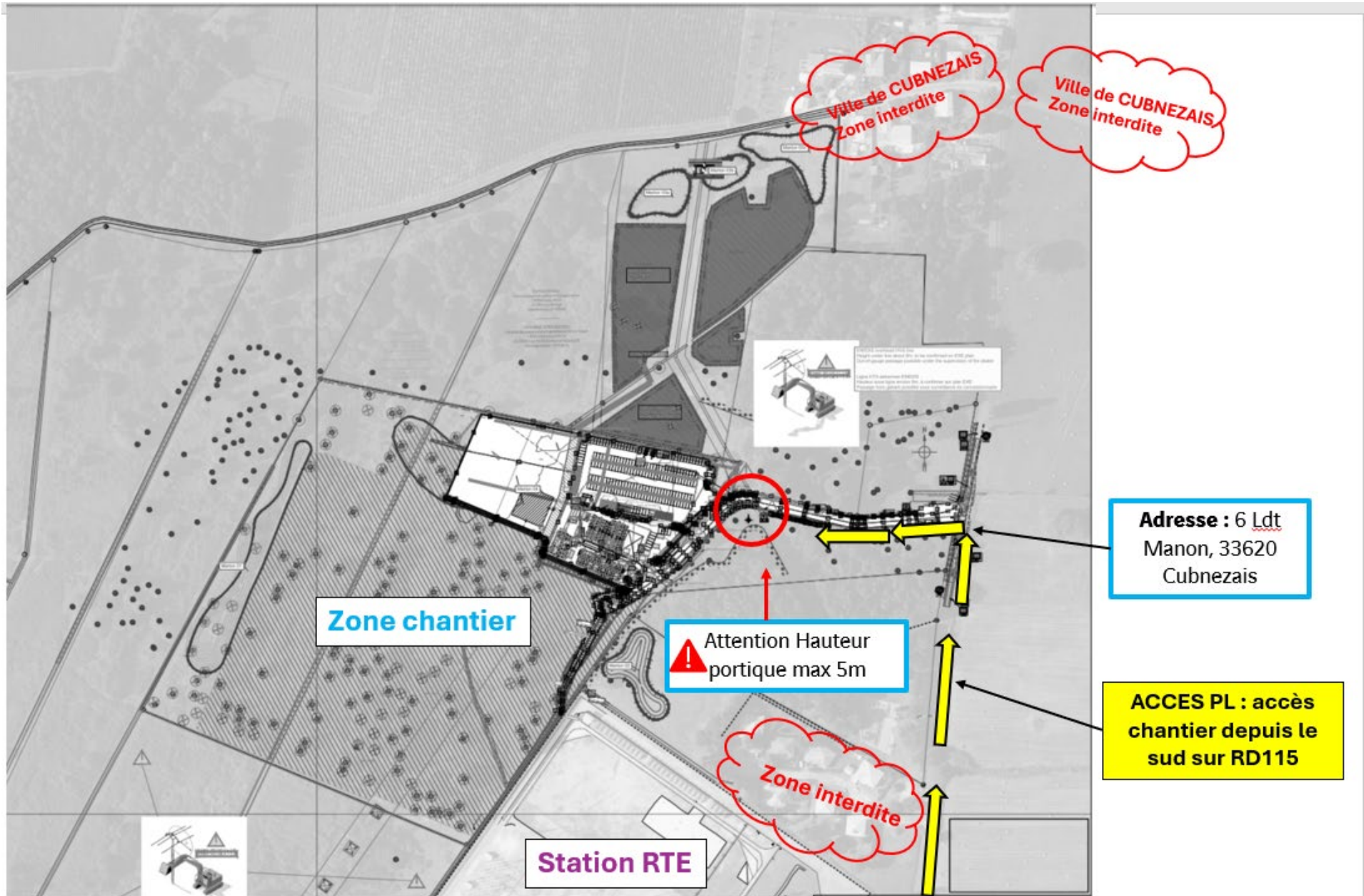
PROTOCOLE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Plan d'accès et Point de Rencontre des Secours (PRS)

**Adresse Chantier : 6 Ldt
Manon, 33620 Cubnezais
(45.072996, -0.432074)**



- ▼ Suivre A10 et N10 en direction de Les Grands Champs à Peujard. Prendre la sortie en direction de Peujard et quitter N10
6 min (9,6 km)
 - ↑ Prendre la direction nord-est sur A10
5,8 km
 - ↘ Utiliser les 2 voies de droite pour prendre la sortie 39b-Barbezieux pour N10 en direction de E606/Angoulême
400 m
 - ↑ Continuer sur N10
3,0 km
 - ↘ Prendre la sortie en direction de Peujard
400 m
- ▼ Suivre Les Grands Champs et D142 en direction de D115 à Cubnezais
8 min (6,7 km)
 - ↑ Continuer sur Les Grands Champs
77 m
 - ↘ Prendre à droite sur Le Chapelier/Les Grands Champs/D2010
1,8 km
 - ↑ Continuer sur Rue de Grand Gueynard
450 m
 - ↙ Prendre à gauche sur D248
83 m
 - ↻ Au rond-point, prendre la 1re sortie sur D142
2,0 km
 - ↘ Prendre à droite sur D115
📍 Votre destination se trouvera sur la gauche.





ATTENTION : RD115 ACCOTEMENTS ETROITS

RISQUE D'ENLISSEMENT

PRESQU'ACCIDENT / INCIDENT QE

FICHE INFORMATION - Sécurité

DIVISION GENIE CIVIL FRANCE / GC OUEST /DR NA / CMNA_Pessac

EHP: Non



PAT



Basculement de 2 camions dans le fossé sur la RD115



Photo du 1^{er} camion enlisé le lundi 25/03/2024 dans la matinée.



Photo du 2^{ème} camion enlisé le mardi 26/03/2024 dans la matinée.

Chantier : INELFE (BGP centrale de conversion)

Date : 26/03/2024

Activité : Génie Civil

Personnel : Sous-traitant

Risque : Renversement / Basculement d'Engin - Engins et véhicules

Poste de travail : Aménagement de la voirie de chantier - Livraison Calcaire

Conséquence : Perturbation du trafic

Circonstances : A deux reprises, entre lundi 25 et mardi 26 mars 2024 dans la matinée, deux camions livreurs du calcaire de la société Garandau s'est sont renversés dans le fossé de la RD115, lors d'un croisement avec des véhicules légers.

Les camions se dirigeaient vers le chantier afin de livrer du calcaire pour la réalisation de la voirie d'accès pour le sous-traitant Atlantic Route.

Après passage des services de police, les camions ont été dépannés par un remorqueur.

PRINCIPAUX ELEMENTS IDENTIFIES

Faible largeur de voirie

TRAITEMENT IMMEDIAT ET ACTIONS CORRECTIVES PROPOSÉES

- Libération de la voie au plus vite par dépanneuse
- Aménagement de la RD115 à prévoir après validation de RTE et CD33
- Signalisation travaux sur la RD115 à mettre en place après validation du plan par CD33
- Proposition de circulation via la RD249 envoyé à RTE